

Contact



ACCESS CONSULT

Jean-Marie Delerue

Tél : 06 18 22 64 36

jm.delerue@access-consult.fr

CONSEIL ET
FORMATION EN
ACCESSIBILITE

Jean-Marie Delerue

Consultant-Formateur, spécialisé dans la déficience visuelle



« Chargé d'études pendant plusieurs années, j'ai exercé dans le secteur BTP et dans le secteur Industrie. Devenu malvoyant, un aménagement de poste de travail a été nécessaire pour poursuivre mon activité.

Je me suis ensuite dirigé vers le domaine socio-éducatif en centre d'éducation pour jeunes déficients visuels, puis j'ai rejoint une équipe pluridisciplinaire auprès d'un public d'adultes polyhandicapés, autistes et cérébrolésés.

Plus récemment, de par mon engagement dans le handicap, j'ai pris des fonctions de conseiller en accessibilité basse-vision et cécité, avant de créer **Access Consult**. »

FORMER, INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LA MALVOYANCE

« Développer des actions en faveur des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, est devenu une valeur de compétence.

Mon rôle est de vous accompagner pour répondre avec succès à cet enjeu important. »

SENSIBILISATION AU HANDICAP VISUEL EN MILIEU PROFESSIONNEL

POUR QUI ?

Collaborateurs des personnes en situation de handicap visuel – Personnel des Etablissements Recevant du Public – Personnel des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées – Tout établissement souhaitant acquérir des notions d'approche au handicap visuel

POURQUOI ?

Comprendre les différentes formes de malvoyance et de cécité
Faciliter la communication entre personnes valides et personnes malvoyantes ou non-voyantes
Adapter l'accompagnement d'un public déficient visuel

POINTS FORTS

Lever les résistances et les blocages face au handicap visuel et donner aux équipes les moyens d'accomplir sereinement leur mission

DUREE : ½ Journée – 4 heures **PARTICIPANTS : 12 personnes maximum**

INCLURE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES DEFICIENTES VISUELLES DANS L'ENTREPRISE

POUR QUI ?

Managers - Professionnels des Ressources Humaines - Référénts Handicap - Professionnels de santé en Etablissement d'Hébergement - Assistants de service social - Tout établissement souhaitant développer des actions en faveur du handicap visuel

POURQUOI ?

Comprendre et identifier les différentes formes de malvoyances et de cécité
Faciliter la communication entre personnes valides et personnes malvoyantes et non-voyantes
Appréhender l'impact du handicap visuel au sein d'une équipe
Mettre en évidence les éléments d'obstacle et les éléments facilitateurs
Connaître et expérimenter les aides techniques basse-vision

POINTS FORTS

Capitaliser sur les connaissances liées à la déficience visuelle, et améliorer la prise en compte du handicap dans l'entreprise

DUREE : 2 jours – 14 heures **PARTICIPANTS : 12 personnes maximum**